



Geneviève BLANC
Vice-Présidente déléguée à
l'environnement et à la prévention
des risques

Nîmes, le 29 novembre 2018

PRESENTATION DU RAPPORT DE SITUATION 2018 EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Obligatoire depuis 2011 en préalable au Débat d'Orientation Budgétaire des collectivités de + de 50 000 habitants, **ce rapport prend de plus en plus d'importance car on ne peut éviter aujourd'hui de le mettre en perspective avec le changement climatique et la nécessaire transition qu'il implique.**

A cet égard, et au-delà de l'obligation de l'exercice, on voit qu'en dehors des Etats qui, dans le cadre des COP ou autres sommets, tentent tant bien que mal de s'entendre sur les étapes à franchir pour limiter les gaz à effets de serre, eh bien, des collectivités, des acteurs socio-économiques s'emparent de la question climatique et des solutions possibles à engager. L'objectif est de plus en plus partagé.

Comment y parvenons-nous dans le Gard ?

C'est ce que nous allons voir au niveau de notre collectivité, en considérant les politiques et les programmes départementaux et leurs effets sur **les cinq finalités du Développement Durable.**

Avant de rentrer dans le vif du sujet du rapport de situation 2018 en matière de développement durable, je vous propose de m'arrêter quelques instants sur **le dernier rapport du Groupe International d'Expert sur le Climat** sur l'évaluation des conséquences d'un réchauffement planétaire supérieur à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Je vous rappelle que depuis 30 ans, le GIEC évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts et de s'adapter aux changements attendus. Les rapports du GIEC fournissent un état des lieux régulier des connaissances les plus avancées. **Cette production scientifique est au cœur des négociations internationales sur le climat.**

Elle est aussi fondamentale pour alerter les décideurs et la société civile. En France, de nombreuses équipes de recherche travaillent sur ces sujets, impliquant plusieurs centaines

de scientifiques. Certains d'entre eux contribuent à différentes phases d'élaboration des rapports du GIEC.

La conclusion en est finalement très simple car concrètement dans un monde à +1,5 le changement affectera et affecte déjà tous les territoires par :

- l'intensité des vagues de chaleur
- des pluies torrentielles
- une perte de biodiversité (à noter que la région Occitanie est l'une des premières régions apicoles de France avec 10 000 apiculteurs)
- une baisse des rendements agricoles dus aux inondations et/ou aux sécheresses

Le Gard n'est pas impacté directement par la perte des récifs coralliens mais par les conséquences indirectes ... (perte de la biodiversité marine qui fragilise la ressource de la pêche).

Dans tous les cas, la conclusion de ce dernier rapport est très claire : l'ensemble des territoires est/sera affecté. Les plus fragiles voient déjà leurs populations s'en aller grossir les rangs des réfugiés climatiques. Mais les zones tempérées comme la nôtre ne sont pas pour autant épargnées et le Gard n'échappe pas à la règle puisque notre département présente une vulnérabilité particulière aux risques naturels : l'exposition à des vagues de chaleur/Incendies ; inondations et retrait du trait de côte ... **autant d'éléments à prendre en compte dans nos décisions politiques et donc et dans nos choix budgétaires !**

La transition, c'est maintenant et nous devons la mettre en œuvre concrètement pour satisfaire aux finalités de développement durable, qui s'affichent à l'écran :

- Cohésion sociale et Solidarités
- Lutte contre le changement climatique au travers de l'aménagement et la préservation de la biodiversité
- Productions et consommations responsables

auxquelles s'ajoutent

- Gouvernance et
- Administration responsable

Concrètement donc, cela se traduit par les différents dispositifs que nous mettons en œuvre pour aider les gardois dans leur quotidien et pour nous adapter collectivement au changement climatique. Pour n'en citer que quelques-uns, emblématiques :

-> Slime, Très Haut Débit, soutien à l'Economie Sociale et Solidaire, projets alimentaires territoriaux, Schéma de la ressource en eau, politique des espaces naturels, dématérialisation, numérisation des archives départementales, pacte pour les entreprises pour l'achat local, etc.

Je ne vais pas les détailler mais je mettrais plus particulièrement en lumière deux axes forts, à savoir la stratégie patrimoniale et le plan de mobilité.

Le premier axe fort que nous avons choisi de mettre en relief et qui illustre le Gard en action, c'est notre stratégie patrimoniale dont les trois grands objectifs en sont :

1/ Réduire les consommations énergétiques

-14% en dépenses annuelles énergétiques pour les combustibles, l'eau, le gaz et l'électricité depuis 2016 / soit 200 000 euros d'économie depuis 2016.

2/ Développer la part des énergies renouvelables pour passer peu à peu des énergies fossiles aux énergies renouvelables

Nous avons un Contrat patrimonial ADEME pour planifier sur plusieurs années, la sortie des énergies fossiles au profit du développement des projets EnR thermiques (géothermie et biomasse) sur les bâtiments et bénéficier d'un financement. Une quinzaine de bâtiments concernés dont plusieurs collèges (état des lieux en cours avant contractualisation) *Direction du Livre et de la Lecture, collège Jean Villard, collège Capouchiné, Unité Territoriale de Vauvert, collège Gaston Doumergue, Unité Territoriale de Bagnols, Collège Bernad Vantadour ...*

Pour information, nous avons déjà en fonctionnement :

Réseau de chaleur - 2 collèges J. Moulin et Diderot à Alès (bois-énergie) - 2 collèges Diderot & Condorcet à Nîmes – Unité de Valorisation Energétique Evolia.

Chaufferie bois- collège M. Lapierre de Saint-Jean du Gard, dont l'approvisionnement est local via le fournisseur Polop du Vigan (14t./an de granulé).

3/ Expérimenter l'autoconsommation sur les bâtiments départementaux

Il s'agit en premier lieu du Collège Nîmes Est qui en tant que bâtiment exemplaire doit être comme un phare pour nous guider dans nos futurs investissements. Je rappelle que ce collège rentre dans une démarche « Bâtiment Durable méditerranée (BDM) / Niveau énergétique BEPOS (à énergie positive), avec une centrale photovoltaïque de 800m² dédiée à l'autoconsommation. Nous sommes Lauréat de l'Appel à projet Région Occitanie (NoWatt) qui utilise des Eco-matériaux : toiture végétalisée, parement en pierre du Pont du Gard et de Pompignan, cloisons isolante en fibre de chanvre, faux plafonds bois, sols terrazzo et lino naturel, etc.

Pour information, l'impact global du projet sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, correspond à une réduction de -28 années par rapport à un bâtiment équivalent au niveau Réglementation thermique 2012.

Le deuxième axe fort que je voudrais vous présenter, c'est le Plan de Mobilité, un chantier ouvert en 2018.

Le Plan de Mobilité de l'Administration a pour objectif de

- Rationnaliser et moderniser les équipements
- Eviter les déplacements
- Promouvoir la mobilité douce
- Maîtriser les coûts de déplacements

Sans rentrer dans les détails, sachez que **son élaboration va durer jusqu'au 1er semestre 2019**. Son lancement a été fait en septembre. La première partie visible a été l'enquête dont le taux de participation est de 44% (très bon) et dont vous avez un aperçu à l'écran.

Deux ateliers de concertation ont eu lieu le 30 novembre et le 14 décembre sur Nîmes, sur les thèmes : favoriser l'écomobilité, le nomadisme, favoriser les transports en commun, le covoiturage, le travail collaboratif à distance (visioconférence).

Il faut également mentionner l'existence de la **plateforme de covoiturage.gard.fr** qui n'est pas uniquement réservée à nos agents. Le covoiturage est une pratique en augmentation constante que ce soit au travers des plateformes dédiées ou de manière informelle.

Et **la convention TEPCV** qui a permis de faire l'acquisition de 4 véhicules électriques + bornes ainsi que 2 vélos à assistance électrique et des bornes de recharges solaires (les premières seront sur Nîmes).

Après avoir évoqué le « le Gard Collectivité en action », je vous propose maintenant de nous intéresser au « Gard territoire en action » et je peux vous dire que le Gard est riche en initiatives citoyennes.

Nous avons à cœur de valoriser les initiatives du territoire par :

- l'animation du portail « **Climattitude** » (que nous avons initié suite à la COP21) en est une façon de les promouvoir et de les mettre en réseau

- le **Prix des initiatives pour une transition écologique et solidaire** (lancement le 5 juin 2018 lors de la visite « Climattitude » de la Ressourcerie du Pont au Vigan auprès d'une trentaine de participants.) Une autre façon de primer et de mettre en lumière des actions qui aident à la transition.

Nous parviendrons à engager la transition écologique et solidaire à deux conditions :

- le respect des engagements des Etats et des décideurs
- les mobilisations et initiatives citoyennes

Cette année, ce sont huit initiatives qui sont récompensées et qui seront mises à l'honneur lors de la COP 24 gardoise. Ces actions convergent avec nos politiques alimentaires, du logement, de la consommation responsable, de l'éducation à l'environnement, de la solidarité et de l'innovation sociale.